CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIEGE

- Tapisserie siège

CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIEGE

Type de formation
Continue
Durée de la formation
1 an1 an
Formation diplômante
Oui
Temps partiel
Non
Formation courte
Non
Contrat de professionnalisation
Oui
Apprentissage
Non

CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIEGE

Présentation

CAP TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN SIEGE

Pré-requis

Tout public désirant se former/se perfectionner/se reconvertir ou adultes (CPF de transition professionnelle, reconversion ou promotion par alternance, plan de

développement des compétences)

Programme

Ce CAP forme à la réalisation de garniture et de couverture de sièges et de lits, qu'il s'agisse de meubles contemporains ou de style.

Les apprenants apprennent toutes les étapes de la restauration et de la réalisation de la tapisserie en siège :

- dégarnir tout ou partie d'un siège ;

- recoller les taquets en cas de nécessité ;

- effectuer les opérations de garnissage du siège avec des garnitures naturelles (fibres végétales, crin animal) et selon la méthode la plus appropriée ;

- établir un plan de coupe du tissu, le couper et couvrir la garniture ;

- poser la passementerie et les clous décoratifs.

La formation professionnelle est complétée par des enseignements sur les moyens d'expression graphique et informatique (notamment plans, coupes, fiches techniques et outils de DAO), des enseignements d'arts appliqués qui doivent notamment permettre aux apprenants d'identifier le style des sièges à réaliser ou à restaurer.

Par ailleurs, les apprenants sont formés au contrôle - qualité qu'ils doivent mettre en pratique tout au long de la réalisation de la garniture et de la pose finale du tissu. Ils sont sensibilisés au contact avec la clientèle.

Coordonnées

URMA (ex Cifam) *Université Régionale des Métiers de l'Artisanat*
Place Jacques Chesné, 44980 Sainte Luce sur Loire *02 40 18 96 96*
Voir le site